



Étude d'opinion publique sur des questions électorales – 2^e vague

SOMMAIRE

Produit pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Léger Marketing Inc.
Numéro du contrat : 05005-200923/001/CY
Valeur du contrat : 81 622,16 \$ (TVH comprise)
Date d'attribution du contrat : 2022-02-24
Date de livraison : 2022-09-28

Numéro d'enregistrement : POR 127-21

Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

This report is also available in English.

Ce rapport d'étude d'opinion publique présente les résultats de la deuxième vague d'un sondage en ligne réalisé par Léger Marketing Inc. pour le compte d'Élections Canada. L'étude de recherche quantitative a été réalisée auprès de 2 504 électeurs de différentes régions du Canada entre le 25 avril 2022 et le 4 mai 2022.

This report is also available in English, under the title *Public Opinion Research Study on Electoral Matters - Wave 2*.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Une autorisation écrite doit être obtenue au préalable auprès d'Élections Canada. Pour en savoir plus sur ce rapport, écrivez à rop-por@elections.ca.

Élections Canada
30, rue Victoria
Gatineau (Québec)
K1A 0M6

Numéro de catalogue

SE3-121/2-2022F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN)

978-0-660-45913-4

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 127-21) :

SE3-121/2-2022E-PDF

978-0-660-45912-7

© Directeur général des élections du Canada, 2022.

Sommaire

Léger est heureux de présenter à Élections Canada les constats de la deuxième vague du sondage quantitatif de suivi visant à mieux comprendre les électeurs canadiens des différentes régions. La préparation du rapport a été confiée à Léger Marketing Inc. (numéro de contrat 05005-221079/001/CY attribué le 24 février 2022).

Contexte et objectifs

Conformément à son mandat, Élections Canada (EC) doit toujours être prêt à organiser une élection, même lors de circonstances exceptionnelles telles qu'une catastrophe naturelle ou une situation d'urgence.

Compte tenu de cela, Élections Canada souhaitait jauger l'opinion du public au sujet de différentes questions électorales, à différents moments donnés entre les élections.

Le présent rapport contient les résultats de la deuxième vague du sondage mené à propos de questions électorales auprès de 2 504 Canadiens entre le 25 avril et le 4 mai 2022. La première vague de cette étude, menée en avril 2021¹, sert de point de référence pour mesurer et déterminer les tendances ou les changements importants dans l'opinion et l'attitude des électeurs canadiens au fil de vagues de sondage (maximum de cinq) qui pourraient être réalisées au cours de cette étude jusqu'en 2023-24.

Le projet a entre autres pour but de mieux comprendre :

- a) l'opinion des électeurs sur les problèmes émergents relatifs à l'administration d'une élection;
- b) la confiance des électeurs dans l'administration électorale et autres institutions nationales;
- c) les sources des électeurs pour s'informer sur les élections et le processus électoral.

Plus précisément, EC veut faire un suivi des variations importantes dans ces mesures au fil du temps. D'autres questions aident EC à mieux comprendre quels autres facteurs internes ou externes influencent la confiance des électeurs dans l'administration électorale de manière générale.

Utilisation prévue

L'information contenue dans les rapports de recherche aidera EC à planifier ses communications stratégiques et à orienter ses politiques, programmes et services. Les prochaines vagues de sondages serviront à faire le suivi des résultats au fil du temps.

¹ Voir l'[Étude d'opinion publique sur des questions électorales – 1^{re} vague – Élections Canada](#).

Méthodologie

L'étude d'opinion publique a été réalisée au moyen de sondages en ligne à l'aide d'un système d'entrevue Web assistée par ordinateur. La deuxième vague du sondage s'est déroulée entre le 25 avril et le 4 mai 2022. Au total, ont été sondés 2 504 électeurs canadiens (à savoir, des citoyens âgés d'au moins 18 ans au moment du sondage) dont les portraits démographiques sont représentatifs de la population canadienne. L'échantillonnage s'est fait de façon aléatoire à partir du panel Leo de Léger. Le taux de participation était de 15 pour cent.

Le questionnaire était constitué principalement des questions posées lors de la première vague menée en avril 2021; des questions ont été ajoutées ou retranchées afin de tenir compte des besoins changeants de l'étude d'une vague à l'autre.

Les données pour chaque région ont été pondérées selon le genre et l'âge à partir des données tirées du dernier Recensement du Canada pour que l'échantillon soit le plus représentatif possible, tant pour les régions que globalement. Le poids de chaque région a été ajusté pour qu'il corresponde à son poids réel dans la répartition de la population canadienne. Les facteurs de pondération sont présentés en détail à l'annexe 1.

Un essai préliminaire de 49 entrevues a été réalisé avant le lancement du sondage pour valider la programmation du questionnaire en français et en anglais.

Léger applique les lignes directrices les plus rigoureuses en matière de recherche quantitative. Le sondage a été réalisé dans le respect des normes du gouvernement du Canada pour la recherche sur l'opinion publique applicables aux sondages en ligne.

La méthodologie complète est présentée à l'annexe 1.

Synthèse des constats

- En avril 2022, la confiance des électeurs en Élections Canada demeurait élevée. En effet, trois électeurs sur quatre (74 %) avaient assez ou beaucoup confiance en EC. Cela dit, la proportion globale d'électeurs ayant confiance en EC a légèrement diminué depuis avril 2021 (elle était alors de 78 %). La confiance en EC demeurait néanmoins supérieure à celle accordée à la police (72 %) et aux gouvernements provincial (55 %) et fédéral (54 %).
- La majorité des électeurs (81 %) croyait en avril 2022 qu'Élections Canada gérait les élections fédérales de façon équitable (très équitable, 41 %; 40 %, plutôt équitable). Cette proportion a aussi diminué depuis avril 2021 (elle était alors de 87 %), mais demeure bonne.
- Les 11 % d'électeurs qui pensaient qu'Élections Canada gérait les élections de manière inéquitable citaient d'abord comme raison une perception que la distribution des sièges est inéquitable dans les différentes régions ou qu'elle favorise certaines provinces, à savoir l'Ontario et le Québec (16 %), puis de l'incertitude par rapport à l'intégrité et à la sûreté électorales (11 %). La proportion de répondants qui estimaient que les élections fédérales étaient inéquitables en raison de la distribution des sièges dans les différentes régions a augmenté depuis avril 2021 (elle était alors de

9 %), tandis que la proportion de répondants qui avaient de l'incertitude envers l'intégrité électorale est restée semblable (la proportion était de 10 % en avril 2021).

- Les trois quarts des électeurs (76 %) étaient d'accord avec un énoncé voulant que si Élections Canada propose des changements à la manière dont les élections fédérales se déroulent, ce soit probablement dans le but de rendre le processus de vote plus facile ou plus équitable pour tous les Canadiens. Près du deux tiers des répondants (64 %) étaient d'accord avec un énoncé voulant que le gouvernement de manière plus générale propose des changements pour les mêmes raisons.
- En avril 2022, la diffusion de fausses informations en ligne était toujours perçue par la plus grande proportion d'électeurs (77 %) comme un type d'entrave au processus électoral pouvant avoir un impact modéré ou majeur sur le résultat de la prochaine élection fédérale, une proportion semblable à celle d'avril 2021 (78 %). La deuxième plus grande proportion d'électeurs (65 %) estimait que les fonds étrangers étant utilisés pour influencer la politique canadienne pourraient également avoir un impact (nouvel énoncé). Par rapport à avril 2021, une plus grande proportion d'électeurs estime un an plus tard que le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection pourrait avoir un impact sur la prochaine élection (60 % en avril 2022 par rapport à 55 % en avril 2021).
- Le vote par la poste au Canada était perçu comme étant moins sûr et moins fiable comparativement au système électoral en général (46 % par rapport à 68 %). Les proportions d'électeurs canadiens croyant que le système électoral en général et le vote par la poste étaient sûrs et fiables en avril 2022 avaient diminué dans les deux cas par rapport à avril 2021 (68 % par rapport à 74 % pour le système électoral en général, et 46 % par rapport à 51 % pour le vote par la poste).
- De manière semblable à avril 2021, la plus grande proportion d'électeurs (41 %) croyait en avril 2022 qu'une personne qui se fait passer pour une autre est un type de fraude électorale qui se produit souvent ou parfois; la deuxième plus grande proportion d'électeurs (35 %) citant comme type de fraude une personne qui vote sans être citoyenne canadienne. Par contre, comparativement à avril 2021, des proportions significativement plus grandes d'électeurs croyaient en avril 2022 qu'une personne qui vote plus d'une fois (33 % en avril 2022 par rapport à 29 % en avril 2021) et qu'une personne qui vole ou modifie des bulletins de vote après qu'ils ont été déposés dans l'urne (29 % par rapport à 25 %) étaient des types de fraude se produisant souvent ou parfois.
- En avril 2022, la plupart des électeurs canadiens (77 %) étaient d'avis que les restrictions de santé publique liées à la COVID-19 dans leur région ont été raisonnables au cours de la pandémie.
- Les deux tiers des répondants (66 %) étaient d'accord avec l'énoncé : « Je ne pense pas que le gouvernement se soucie beaucoup de ce que des gens comme moi pensent. » Environ la moitié des répondants (52 %) étaient d'accord avec l'énoncé voulant que la politique et le gouvernement semblent si compliqués que des personnes comme eux ne peuvent pas comprendre ce qui se passe. Quatre répondants sur dix (43 %) étaient d'accord avec l'énoncé voulant que tous les partis politiques soient du pareil au même et qu'il n'y ait pas vraiment de choix.
- Les proportions de personnes qui acceptaient en avril 2022 la véracité de diverses théories conspirationnistes n'avaient pas changé par rapport à avril 2021, mais les proportions de personnes

qui croyaient que ces théories étaient fausses avaient diminué et les proportions de personnes qui ne savaient pas avaient augmenté. La théorie voulant que certains événements importants soient le résultat de l'activité d'un petit groupe qui manipule secrètement les événements mondiaux demeurait la plus acceptée. En effet, quatre personnes sur dix (41 %) affirmaient que cela était tout à fait ou probablement vrai, un résultat semblable à celui d'avril 2021 (40 %). Cela dit, la proportion de répondants affirmant que cette théorie était fausse avait diminué, s'établissant à 47 % (par rapport à 52 % en avril 2021).

Remarques sur l'interprétation des résultats

Les observations et les points de vue figurant dans le présent document ne reflètent pas ceux d'Élections Canada. Ce rapport a été préparé par Léger d'après la recherche menée précisément pour ce projet. Cette recherche n'est pas probabiliste : les résultats ne peuvent servir à déterminer les résultats pour l'ensemble de la population canadienne.

Comme un échantillon provenant d'un panel en ligne n'est pas probabiliste en soi, il est impossible de calculer la marge d'erreur liée à l'échantillonnage pour ce sondage. Les répondants ont été choisis parmi les volontaires et les personnes inscrites pour participer à des sondages en ligne. Il est statistiquement impossible d'extrapoler les résultats de tels sondages à la population cible. Les données ont été pondérées pour refléter la composition démographique de la population cible.

Les résultats de ce sondage ne peuvent être comparés à ceux d'autres sondages d'Élections Canada menés auprès des électeurs durant l'élection générale fédérale tenue le 20 septembre 2021, en raison des écarts sur les plans du modèle et de la méthodologie.

Sauf indication contraire, tous les résultats sont exprimés en pourcentage. Les pourcentages ne totalisent pas toujours 100, du fait qu'ils sont parfois arrondis ou qu'ils peuvent comprendre des mentions multiples. Lorsque possible, des comparaisons avec des résultats provenant de la vague précédente du sondage sont présentées. En ce qui a trait aux graphiques, les bases rapportées correspondent à la base des répondants de la plus récente vague du sondage (celle d'avril 2022 pour le présent rapport).

Les écarts entre les sous-groupes sont rapportés lorsqu'ils sont statistiquement significatifs (niveau de confiance de 95 %) et sont rapportés uniquement pour la plus récente vague. Quand on rapporte qu'un sous-groupe est plus ou moins susceptible d'avoir fourni une réponse donnée, cela signifie que le résultat de ce sous-groupe est significativement différent du résultat des autres sous-groupes réunis. Par exemple, si les répondants âgés de 18 à 24 ans étaient plus susceptibles d'avoir fourni une réponse donnée, c'est une comparaison avec les résultats de tous les autres répondants de 25 ans et plus.

Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Léger certifie que les produits livrables respectent toutes les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications et l'image de marque* et la *Directive sur la gestion des communications*.

Plus précisément, les produits livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Signé :

Christian Bourque, chercheur sénior

Léger